



FÉDÉRATION
HISTOIRE
QUÉBEC



APMAQ

Amis et propriétaires
de maisons anciennes du Québec

Le 28 septembre 2016

Monsieur Régis Labeaume, maire
Ville de Québec
2, rue des Jardins
C.P. 700, succ. Haute-Ville
Québec (Québec)
G1R 4S9

Objet : Maisons Déry et Villeneuve

Monsieur le maire, mesdames et messieurs les conseillers(ères),

La Fédération Histoire Québec (FHQ) et l'Association des Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec (APMAQ) s'unissent pour apporter leur appui à la Société d'histoire de Charlesbourg dans ses démarches visant la préservation de la maison Déry, située rue du Vignoble dans l'arrondissement de Charlesbourg, de même que la maison Villeneuve, située au 485, boulevard Louis XIV, dans l'arrondissement des Rivières. Nos associations n'hésitent à intervenir dans la protection de «petites maisons» car notre expérience nous montre qu'elles disparaissent une à une, dans l'indifférence, contribuant graduellement à la banalisation du paysage architectural de nos villes, villages et campagnes.

Maison Déry, rue du Vignoble

Il nous apparaît aberrant que la ville ait émis un permis autorisant la démolition de la maison Déry alors que l'évaluation patrimoniale du secteur n'est pas encore réalisée. Un minimum de sensibilité à l'égard du patrimoine aurait pu éviter la situation actuelle. En 2014, la société d'histoire de Charlesbourg, se basant sur l'étude de la firme *Maelström créatif* produite en 2009, lançait une alerte sur les menaces qui pesaient sur la rue du Vignoble et le carré de Tracy. Dans son document intitulé *Avis sur le plan de conservation du site patrimonial de Charlesbourg*, la Société démontre que la richesse patrimoniale de l'arrondissement de Charlesbourg ne se limite pas uniquement au Trait-carré, mais inclut également les deux secteurs déjà cités, tant pour l'ancienneté de l'occupation que pour la présence de nombreuses maisons des XVIII^e et XIX^e siècles de grande valeur patrimoniale. La Société recommande alors que ces sites soient reconnus secteurs patrimoniaux et que la zone agricole soit préservée et classée, conditions qui nous apparaissent essentielles à la conservation et la mise en valeur de ces maisons ancestrales et du milieu environnant.

Dans ce contexte, nous vous enjoignons de retirer le permis de démolition déjà accordé avant la fin du moratoire décrété par le ministre de la Culture et des Communications afin que la maison Déry puisse faire partie de ce secteur patrimonial qui présente un grand potentiel de mise en valeur.

.../2

Maison Villeneuve, 485, boulevard Louis XIV

Alors que se déroulait au cours de la semaine un colloque sur le patrimoine organisé par la ville de Québec, la maison Villeneuve, dont la valeur patrimoniale est reconnue dans les inventaires de la ville, n'était pas une préoccupation. Cette maison datant de la fin du 19^e siècle, un exemple parfait de la maison «québécoise» a conservé ses revêtements muraux, ses portes et fenêtres anciennes de même que ses galeries couvertes. De plus son excellent état de conservation devrait faire en sorte que sa conservation et sa mise en valeur ne soulèvent aucun doute dans l'esprit des élus.

Comme dans le cas précédent, nous vous encourageons à tout mettre en œuvre pour la préservation et la mise en valeur de cette magnifique maison, dans un objectif de développement durable et de qualité du milieu au bénéfice des générations actuelles et futures.

Nous souhaitons un dénouement heureux de ces dossiers et vous invitons à communiquer avec nous pour toute information supplémentaire.



Clément Locat, président
Comité du patrimoine
Fédération Histoire Québec



Louis Patenaude, président
Association des Amis et propriétaires de
maisons anciennes du Québec

- c.c. M. Luc Fortin, ministre de la Culture et des Communications
M. François Blais, député de Charlesbourg
M. Vincent Dufresne, président de l'arrondissement de Charlesbourg
M. René Cloutier, président de la Société d'histoire de Charlesbourg
Journal de Québec, Le Soleil, Le Devoir, La Presse

La Fédération Histoire Québec (FHQ), fondée en 1965, regroupe aujourd'hui près de 270 sociétés membres à travers le Québec, œuvrant dans les domaines de l'histoire, du patrimoine, de la généalogie, de la muséologie, de l'ethnologie et dans d'autres champs connexes à l'histoire. C'est le plus important regroupement d'organismes du genre au Québec, qui réunit quelque 42 000 membres individuels. Depuis 1999, le Comité du patrimoine de la FHQ a adopté une démarche visant à mieux identifier, à protéger et à faire connaître le patrimoine local, régional et national québécois qui est significatif.

Depuis plus de trente ans, l'APMAQ œuvre à la connaissance et à la mise en valeur du patrimoine bâti québécois selon les modalités d'action suivantes: des visites thématiques de maisons anciennes, des conférences, des ateliers et la publication d'un bulletin trimestriel intitulé La Lucarne. Un comité de sauvegarde, répond aux demandes du public qui se préoccupe de patrimoine bâti.



Maison Déry, rue du Vignoble, arrondissement Charlesbourg



Maison Villeneuve, 485, boulevard Louis XIV, arrondissement des Rivières